

MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
ET DES DROITS DE L'HOMME

COUR D'APPEL DE COMMERCE D'ABIDJAN

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABIDJAN

-----  
GREFFE  
-----

N° 04638/2025

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

Abidjan, le 21 MAI 2025

Le Greffier en Chef

À  
Monsieur L'Ambassadeur du  
ROYAUME D'ESPAGNE en  
Côte d'Ivoire.  
Abidjan

Objet : Authentification de registre  
du commerce et du crédit mobilier.

Monsieur L'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous informer par la présente que le Greffe du Tribunal de Commerce a reçu le 19 MAI 2025 la déclaration au registre du commerce et du Crédit mobilier de Monsieur KONE GNINAKAN ABDOUL KARIM sous le numéro de formalité CI-ABJ-06-2023-A10-11489.

Par conséquent, j'atteste que l'immatriculation faite le 25 JUILLET 2023 sous le numéro RCCM CI-ABJ-06-2023-A10-11489 est authentique.

Je vous prie de croire, Monsieur L'Ambassadeur, à l'expression de mes sentiments distingués.

CISSE Mamadou  
Administrateur des Greffes et Parquets

ATTENTION : Seul l'acte Original portant le cachet sec de sécurité est authentique et Valable